

MAIS QUE FAIT LE SYNDICAT ?

Depuis décembre 2010, la section CGT Finances publiques visite les différentes structures du département.

Les visites s'effectuent généralement à trois, le but étant de permettre aux militants CGT de la filière fiscale d'appréhender les problématiques de la gestion publique et inversement, aux militants de la filière gestion publique de connaître le fonctionnement de la filière fiscale.

Nous voulons ainsi être disponible et efficace pour tous les agents, quel que soit leur métier et quelle que soit la distance.

En effet, on ne peut défendre efficacement que ce que l'on connaît bien.

En général (mis à part de très rares exceptions), les militants sont très bien accueillis par les collègues et les chefs de service.

Tout au long de l'année nous continuerons ces déplacements, car seuls des liens resserrés désenclaveront certaines résidences.

Tirant beaucoup d'enseignements de nos échanges nous avons repéré des services et des personnels en souffrance.

Nous sommes déjà intervenus auprès de la Direction à ce titre et surveillons l'évolution et la prise en charge de certaines situations dégradées.

Les échanges riches sur le travail, les missions et la qualité de vie nous donnent un aperçu des prochains thèmes à aborder.

Les articles contenus dans ce journal sont des exemples des actions menées suite à l'interpellation des agents.



Petite leçon (gratuite) de MANAGEMENT

Ce qui ne se fait pas

- Remise en cause en public des capacités professionnelles d'un agent.
- Dénigré gratuit et systématique du travail réalisé ou de la valeur de ce travail.
- Attribution à un agent dans la durée de tâches non valorisantes.
- Parfois refus, et dans tous les cas, critique systématique des demandes de congés, de récupération ou autres droits de l'agent.
- Écartement du groupe lors de réunions ou de rassemblements festifs.
- Critiques appuyées et nombreuses auprès des autres collègues.
- Moqueries etc.



HELIOS, HELIOS...

Ce logiciel est décrit par ses utilisateurs comme une véritable 2cv en fin de vie.

Ca rame, ça met du temps, ça plante. Helios fait partie avec Chorus des applications qui ont fait l'honneur de la presse et des rapports de la commission des finances de l'assemblée nationale.

Sur le terrain, le fonctionnement de cette application est très souvent mal vécue.



La lourdeur de cette application s'ajoute au manque de temps pour se former et se l'approprier.

LA DIRECTION ET L'ENCADREMENT : UNE IMAGE NEGATIVE

Pas mal d'agents l'ont évoqué.

« La Direction nous demande de plus en plus de listing et de stats. Tout ceci fait penser à un fonctionnement chaotique et inutile ».

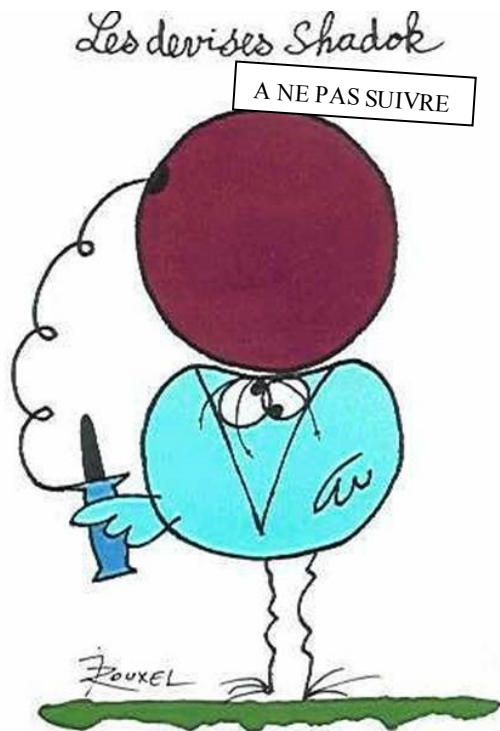
En contrepartie, les agents sont inondés de notes et de documentation non synthétisées qu'ils n'ont pas le temps de lire et de s'approprier.

Ils se sentent abandonnés par la hiérarchie et livrés à eux-mêmes pour gérer l'évolution des missions, les suppressions d'emplois, l'augmentation des tâches à accomplir, les dysfonctionnements des applications.

Ils souhaitent la mise en place d'une politique utile d'informations triée et analysée.

Ils veulent se sentir réellement soutenus.

TOUS AGORA-PHOBES ?



EN ESSAYANT CONTINUUELLEMENT
ON FINIT PAR RÉUSSIR. DONC :
PLUS ÇA RATE, PLUS ON A
DE CHANCES QUE ÇA MARCHE.

La généralisation précipitée du logiciel AGORA à une période traditionnellement synonyme d'engorgement dans la filière fiscale (saisie des vœux de mutations) provoque des remous certains.

En effet, alors qu'il y avait tout à fait la possibilité d'un passage progressif avec le maintien des modes de gestion habituels (applicatifs dédiés comme GTT et des fiches de congés manuelles), la direction générale a voulu coûte que coûte que toute la filière gestion publique y soit assujettie simultanément !

Agir dans la précipitation n'a jamais été payant et les témoignages affluent sur les dysfonctionnements constatés.

Messages tels que « absences de compteur » ou « badge inconnu » apparaissent sur les badgeuses, tandis que l'accès à l'application elle-même devient quasiment impossible à certaines heures de la journée rendant le badgeage impossible aux agents des petits postes et obligeant les gestionnaires à des rectificatifs constants.

Que de perte de temps et d'énergie alors que les agents, dans les postes ou à la DRH, peinent à surmonter l'augmentation de la charge de travail dû aux suppressions d'emplois...

HARMONISATION DES REGLES DE VIE QUOTIDIENNE UNE EGALITE ENTRE LES AGENTS TOUTE RELATIVE

Il est inadmissible qu'une partie des agents doivent pointer sur leur ordinateur, alors que leurs collègues ont une badgeuse à leur disposition.

En effet, le temps d'allumage d'un ordinateur, surtout quand celui-ci est dédié à des applications lourdes, fait perdre un temps considérable à certains agents par rapport à leurs collègues. Sans parler des ralentissements d'AGORA même... Tous ces agents doivent-ils remplir des fiches papiers jusqu'à avoir le même système que leurs collègues des plus gros sites ?

Expliquez-nous également pourquoi certains agents d'accueil peuvent fermer au public dès 16h15 et d'autres doivent tenir 1h à 2h de plus, quitte à se faire écrêter leurs heures de travail... Il est inexact de dire que c'est un choix consenti : en effet, quel choix avez-vous quand vous êtes trois sur un poste dont le chef de service ?

On parle de généralisation des règles de vie quotidienne et on aboutit à un système à deux vitesses !!!

La CGT demande que soit remédié à cette différence de traitement entre les agents :

- **par des heures d'ouverture au public compatibles avec l'intérêt des agents,**
- **par l'installation de badgeuses dans tous les services du département, ou, a minima, par l'installation d'un poste dédié à l'entrée de chaque poste non équipé de pointeuse afin que le temps passé sur le lieu de travail soit réellement pris en compte comme du temps de travail ; ce dispositif est d'ailleurs déjà expérimenté sur certains sites,**
- **par le respect par les chefs de service des principes de récupération horaires.**

CONDITIONS DE DÉPART EN RETRAITE DES MÈRES DE TROIS ENFANTS : UNE SITUATION INTOLERABLE

De nombreuses mères de trois enfants ont déposé, par force, fin 2010, une demande de mise en retraite qui devrait produire ses effets à compter du 1^{er} juillet 2011.

Cette démarche, présentée à titre conservatoire, est conditionnée au niveau de pension dont elles pourront bénéficier. Ainsi, ces agents ont demandé à l'administration d'effectuer des simulations de carrière pour leur permettre d'user de leur droit de rétractation en pleine connaissance de cause et dans les meilleurs délais.

En effet, en cas de rétractation trop proche de la date effective de retraite, un employeur public n'est plus contraint de reprendre dans ses effectifs l'agent qui a faire valoir ses droits à la retraite.

Celui-ci est, dans ce cas, toujours fonctionnaire titulaire, mais sans poste, et donc sans rémunération, jusqu'à ce qu'il soit de nouveau affecté.

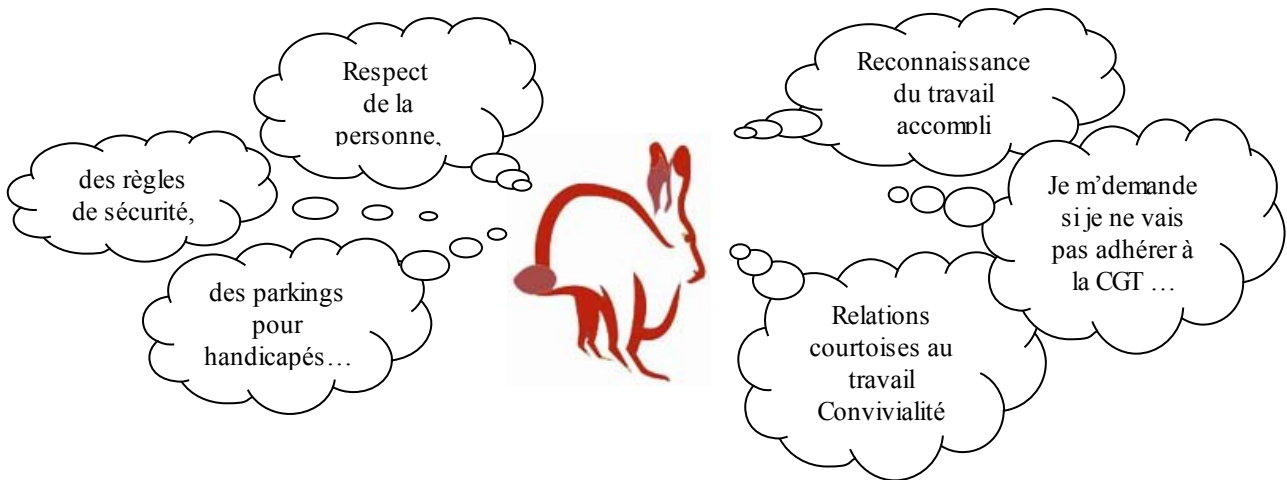
A ce jour, les demandes formulées par les agents intéressés, soit directement auprès des services concernés, soit par l'intermédiaire de la direction locale ou de la direction générale, n'ont été suivies d'aucune réponse nette et claire. Seules ont été obtenues des services centraux des approximations et hésitations « qui n'engagent pas l'administration » !

Les agents restent donc dans la plus grande inquiétude et incertitude.

En conséquence, la CGT Finances Publiques des Pyrénées-Atlantiques demande à la Direction locale de se positionner sur ce problème et de tout mettre en œuvre auprès de la Direction Générale pour que les agents obtiennent des réponses à leur demande légitime.

Ceux-ci expriment en effet chaque jour un peu plus leur inquiétude et leur angoisse compte tenu des conséquences pour leur avenir de la décision qu'ils auront à prendre très prochainement de manière définitive. Il y en a assez des réformes à la va-vite sans les moyens nécessaires pour les mettre en place au mépris des droits et de la protection des personnels.

NOUVEL AN CHINOIS : QUE VA NOUS APPORTER LE LIEVRE ?



Vous pouvez retrouver les informations de la CGT Finances publiques 64 sur internet :
<http://www.tresor.cgt.fr/64/>

*Vous trouverez sur ce site les noms des militants CGT du département
 En cliquant sur « Contacts » ou directement par le lien suivant :*
<http://www.tresor.cgt.fr/64/spip.php?rubrique1>